

Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN  
Maire  
Hôtel de Ville  
69720 St Bonnet de Mure

St Bonnet de Mure, 14 mai 2023,

**Objet : Demande inscription motion 'Abandon du projet Revolay porté par Guignard Promotion' à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal**

Monsieur le Maire,

Le 25 avril 2022, le groupe A2DM vous a transmis un projet de Motion 'Surseoir au projet Revolay' (voir Annexe 1) suite à l'avis défavorable de l'enquête publique menée du 6 septembre au 6 octobre 2021 ayant pour objet le permis d'aménager présenté par Guignard Promotion.

Par courrier du 6 mai 2022 (voir Annexe 2), vous nous avez notifié que vous n'inscrieriez pas cette motion à l'ordre du jour du conseil municipal du 19 mai 2022, au motif que c'était prématuré, qu'une enquête publique complémentaire allait être effectuée.

Suite à l'avis défavorable consécutif à l'enquête complémentaire menée du 30 janvier au 13 février 2023, nous vous demandons d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil municipal la motion 'Abandon du projet Revolay porté par Guignard Promotion'.

Nous considérons que le conseil municipal doit débattre et se prononcer publiquement sur ce dossier stratégique d'aménagement de notre territoire communal.

Recevez, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Thierry DUBUIS  
Pour le groupe Au-Delà des Mure

Francis PETRICIG  
Pour le groupe St Bonnet Autrement



Annexes :

1. Texte motion Revolay no 1 envoyée le 25/04/2022
2. Courrier réponse de Mr le Maire motivant la non inscription de la motion à l'ordre du jour du Conseil municipal du 19/05/2022
3. Texte de la déclaration du groupe A2DM au Conseil municipal du 19/05/2022

Copie à :

- Madame Sarah TANZILLI, députée,
- Monsieur Paul VIDAL, Conseiller régional, Maire de Toussieu, Président de la CCEL,
- Monsieur Daniel Valero, Conseiller Départemental, Maire de Genas, vice-président de la CCEL en charge des Affaires économiques,,
- Madame Christine Hernandez, Conseillère Départemental,
- Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux de St Bonnet de Mure,
- Association PACVM (Association Préserver et Améliorer le Cadre de Vie Murois)
- Les journaux Le Progrès et Médiacité
- Le DGS et Nathalie Marion (service urbanisme St Bonnet de Mure)
- CCEL (Direction générale)
- Préfecture